

Communiqué, 28 septembre 2015

Sélection en Master, certification professionnelle des diplômés en urbanisme et aménagement de niveau Bac+5 : les demandes du CNJU à Thierry Mandon

François Favard, président du Collectif National des Jeunes Urbanistes (CNJU), a écrit à Thierry Mandon, Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au sujet de **la reconnaissance du caractère qualifiant des Masters en Urbanisme et aménagement**.

Ce caractère qualifiant est attesté par les trois enquêtes du CNJU conduites en 2010, 2012 et 2014 sur l'insertion professionnelle de plus de 2000 diplômés d'un Master en urbanisme et aménagement du territoire*.

Le CNJU souhaite **« une solution rapide concernant le dossier de la sélection en Master qui tienne compte de ses demandes pour renforcer la visibilité des formations en urbanisme et aménagement de niveau Bac+5 »**.

Le président du CNJU demande aussi à Thierry Mandon de **« sensibiliser les Universités sur l'importance capitale que revêt (pour la profession d'urbaniste) l'enregistrement des Masters sciences humaines et sociales mention Urbanisme et aménagement au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) »**.

Retrouver le courrier du président du CNJU au Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche >

http://www.jeunes-urbanistes.fr/wp-content/uploads/2015/09/2015-41-Courrier-CNJU-Thierry-MANDON-Master-urbanisme_amenagement.pdf

* Voir les résultats de la dernière enquête du CNJU conduite en 2014 avec l'association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme auprès de 1111 diplômés de Master > <http://www.jeunes-urbanistes.fr/?p=2541>

Contact presse :

Olivier CREPIN, délégué général du CNJU
dg@cnju.fr

Constitué en février 2010, le Collectif national des jeunes urbanistes (CNJU) regroupe 1300 membres (urbanistes professionnels et en formation) ainsi que 17 associations d'étudiants et/ou de diplômés en urbanisme affiliées à des Instituts d'urbanisme et des établissements délivrant des formations supérieures en urbanisme et aménagement du territoire.

Le CNJU mène des actions d'appui à l'insertion professionnelle des diplômés et prend part aux débats sur l'organisation de la profession d'urbaniste.

Le CNJU est membre correspondant du Conseil Européen des Urbanistes.